

RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2019

A L'ECOLE MATERNELLE

Les admissions à l'école maternelle auront lieu

Samedi 25 mai, entre 9h00 et 12h00

Sur présentation :

- du certificat d'inscription (*délivré par la Mairie lors de l'inscription*)
- du livret de famille
- du carnet de santé
- du certificat de radiation (*si l'enfant a déjà été scolarisé.e*)

Nous encourageons les familles à venir avec leur enfant (temps de jeu prévu dans l'école).

En cas d'indisponibilité, contacter la Directrice de l'école : 03.85.92.51.29

L'admission doit **obligatoirement** être précédée d'une inscription auprès du SIVOS (en Mairie de St Gengoux).

Documents à présenter : livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile

tél. 03.85.92.61.67